

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 05/02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 5 février, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 30/01/2026.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient absents non-excusés :

Philippe FORMENTEL et Patrick TESSIER

Étaient excusés et représentés :

Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER

Secrétaire de séance : Patrice CHOIMET

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 FÉVRIER 2026**

FINANCES

Subventions aux écoles

Vanessa PAGEOT expose :

Chaque année, la commune octroie des subventions aux écoles pour leur fonctionnement et les différents projets de classes.

Pour 2026, il est proposé les subventions suivantes :

● **Fonctionnement global pour les fournitures scolaires des deux écoles publiques**

- École maternelle Le Petit Prince (compte 6067) : 5 400 €
- École élémentaire Charles Gifard (compte 6067) : 10 440 €

● **Sorties de classes**

- Aux OCCE (Office Central de Coopération à l'École) des écoles publiques maternelle et élémentaire (compte 657381)

	Sorties scolaires sans nuitée et autres projets de classe	Sorties scolaires avec nuitée
École maternelle Le Petit Prince	2 160 €	
École élémentaire Charles Gifard	2 975 €	2 296 €

- À l'école privée pour les enfants hayonnais uniquement (compte 65748)

	Sorties scolaires sans nuitée et autres projets de classe
École maternelle St-Joseph	1 152 €
École élémentaire St-Joseph	2 142 €

La demande de versement doit être accompagnée des justificatifs des sorties. Dans le cas exceptionnel où le montant dépensé par l'école, pour l'ensemble des sorties, serait inférieur au montant de la subvention, cette dernière ne serait pas versée en totalité mais en fonction des dépenses réelles.

● **Projets scolaires**

- À l'OCCE de l'école élémentaire publique Charles Gifard (compte 657381) :
 - Visite du collège : 132 €
 - Projet cinéma : 1 320 €
 - Projet « balle ovale » : 600 €
 - USEP : 210 €
 - Subvention inclusive : 200 €
 - Projet jardinage – formation des enseignants pour ateliers avec les enfants : 320 €
- La prise en charge de la facture de l'école de musique Vibrations pour son intervention au sein de l'école maternelle Le Petit Prince, à hauteur de 1 577 €.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis de la commission Enfance Jeunesse Vie scolaire du 12/01/2026,

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'octroyer les subventions aux écoles ci-dessus mentionnées pour l'année 2026,

PRÉCISE que la dépense correspondante est inscrite au comptes 6067 pour le fonctionnement et 657381 / 65748 pour les subventions.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

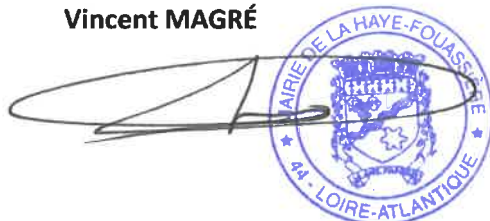
Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 05/02/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Patrice CHOIMET

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, somewhat abstract scribble.